


375 fonctionnaires réclament LEUR SEMAINE DE 4 JOURS

 Alda Greoli dit vouloir avancer dans ce projet qui a connu un coup d'arrêt. Mais la CGSP menace de déposer un préavis de grève

► Christophe Lacroix (PS), ex-ministre de la Fonction publique, avait pris cet engagement le 16 septembre dernier : les fonctionnaires wallons de plus de 60 ans et exerçant des métiers pénibles, pourraient bénéficier d'une réduction du temps de travail. En pratique, une semaine de 4 jours, sans perte de salaire. 375 fonctionnaires wallons, qui perçoivent une prime de pénibilité, sont concernés.

La convention sectorielle avait été approuvée par l'ensemble des syndicats. Mais avec l'éviction du PS de la majorité wallonne, le projet a été mis au frigo.

Du côté des syndicats, on s'impatiente. "On devait avoir une réunion jeudi hier à ce sujet, mais elle a été annulée. Le système devait déjà être mis en place ce 1^{er} juillet", nous assure Stéphane Jaumonnet, délégué permanent CGSP au Service public de Wallonie. "Une réunion de comité secteur 16, avec les syndicats et les représentants du gouvernement, est prévue ce vendredi. Elle porte sur la semaine des 4 jours, mais aussi sur le service continu et des améliorations statutaires. Si nos demandes ne sont pas

entendues ce vendredi, on déposera un préavis de grève, avec les autres syndicats, probablement pour le 30 novembre, jour de gouvernement wallon. Pour l'instant, les retours que nous avons du cabinet Greoli ne sont pas très positifs..." Il reprend : "Beaucoup de collègues qui allaient bénéficier de la réduction du temps de travail viennent nous trouver. Ils me demandent : 'J'ai 60 ans, est-ce que finalement je vais pouvoir passer à 4/5 ?'"

Sont concernés, notamment, les travailleurs de chantiers routiers, menuisiers, ouvriers forestiers, éclusiers mais aussi les plongeurs ou encore les traqueurs de rats musqués !

Aucune mesure similaire n'existe au fédéral.

Un budget wallon de 3,5 millions d'euros avait été prévu, avec, en prime, l'engagement compensatoire d'une petite centaine de personnes.

LE PROJET n'est toutefois pas enterré, selon le cabinet d'Alda Greoli (CDH), nouvelle ministre de la Fonction publique. Même

si la possibilité (sérieuse) existe que le partenaire de majorité MR y mette son veto. Le dossier avait été inscrit en deuxième lecture avant l'été, mais avait été recalé.

"Le souhait est bien de poursuivre ce dossier et d'avancer. Le projet sera représenté au gouvernement la semaine prochaine", assure le porte-parole d'Alda

Greoli. "Mais nous avons identifié deux difficultés : primo, la mesure met en danger la continuité du service public. C'est impraticable en l'état pour certaines catégories de travailleurs,

plus particulièrement les services décentralisés majoritairement concernés par un travail sur le terrain. Je pense par exemple à un accompagnateur scolaire, qui conduit les enfants, qui aurait un jour de congé chaque semaine. Qui va le remplacer ce jour-là ? Idem pour le travail à pause. Secundo, il y a une mise en danger possible des pensions des fonctionnaires concernés. Un courrier a été envoyé au ministre des Pensions à ce sujet."

Adrien de Marneffe

"Premier pas avant d'étendre la mesure"

Vous avez lancé la semaine

de 4 jours pour certains fonctionnaires. Elle n'est toujours pas d'application...

"Le plan a été mis au frigo suite à l'éviction du PS de la majorité wallonne. Sinon, il serait

déjà d'application. Cela constitue, avec d'autres mesures du plan bien-être, une manière de lutter contre l'absentéisme."

Pourquoi ce projet ?

"Je voulais démontrer que c'était possible d'avancer là-

dessus dans la fonction publique. La réduction du temps de travail s'inscrit dans le sens de l'histoire. Ce n'est ni de gauche, ni de droite. On est à l'aube d'une révolution numérique, qui va, d'une part, créer

des emplois, mais surtout, détruire une partie des emplois peu qualifiés.

Vous vouliez aller plus loin ? "C'était un premier pas, avant d'étendre la mesure par la sui-

te, en fonction des résultats. La réduction du temps de travail avait déjà été annoncée officiellement aux personnes concernées. Psychologiquement, ce doit être dur pour elles. Nous voulions une fonc-

tion publique motivée et innovante : cette situation risque de porter préjudice à la motivation des fonctionnaires victimes d'une non-décision politique."

AdM